

**PROCÈS VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS
ÉCOLE DESRANLEAU**

**Mercredi 5 Septembre 2018
CAFÉTERIA**

Procès verbal

1. Accueil, prise des présences et ouverture de l'assemblée

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposé par Richard Audy.

Secondé par Catherine Chartier.

3. Nomination d'un(e) secrétaire d'assemblée

Marie-France Guy, directrice.

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 6 septembre 2017

Proposé par Richard Audy.

Secondé par Fanie Poulin.

5. a) Responsabilités du conseil d'établissement

Quelques responsabilités :

Adopte le projet éducatif.

Approuve les règles de conduite et mesures de sécurité de l'école.

Approuve la liste de matériel scolaire.

Adopte le budget annuel.

Nomme un délégué au Comité des parents.

Etc.

b) Rapport annuel du conseil d'établissement)

Voir document en pièce jointe.

c) Rôle du comité de parents et de l'OPP

OPP : Comité plus formel avec PV de rencontres.

Comité de parents bénévoles : Rôles et fonctions ressemblent à celles de l'OPP en moins formel.

Comité de parents CS : Donne ses avis et présente ses recommandations à la CS. Instance de consultation auprès du conseil des commissaires. Établit un lien de communication entre les membres du conseil d'établissement (parents) et la CS. Assure la transmission d'information et la formation pour les parents.

1 membre par école. Élection annuellement.

6. Élections au conseil d'établissement, au comité de parents de la CSRS et à l'OPP

6.2 Nomination d'un(e) président(e) d'élection et de deux scrutateurs d'élection

Sébastien Boulanger se propose comme Président des élections.

Adopté à l'unanimité.

Pierre Myre et Marie-France Guy sont en appui.

6.3 Condition d'éligibilité pour être membre du conseil d'établissement

Avoir un enfant qui fréquente l'école. Ne pas être membre du personnel scolaire.

6.3 Élections des membres du conseil d'établissement

CÉ : membres élus à l'unanimité.

-Marie-Claude Cyr

-Tania Milani

-Stéphanie Côté

Nous leur souhaitons la bienvenue !

6.4 Élection d'un représentant au comité de parents de la CSRS et substitut

-Pierre Myre est élu comme représentant de parents.

Proposé par Richard Audy.

Secondé par Catherine Chartier.

-Sylvain Richard est élu comme substitut.

Proposé par Stéphanie Laferrière.

Secondé par Sonia Boulanger.

6.5 Formation d'un OPP (Élection des membres)

Un comité de parents bénévoles sera formé et non un OPP.

-Sonia Boulanger est élue comme responsable du comité de parents bénévoles.

Proposé par Catherine Chartier.

Secondé par Sylvain Richard.

7. Rôles des différents comités et recrutement de bénévoles

Invitation à s'inscrire comme bénévoles lors de la rencontre de parents mercredi le 12 septembre 2018.

Les enseignants présenteront le tout lors de leur rencontre et recueilleront les formulaires remplis par les parents (Comité de parents bénévoles et Comité Fondation). *Voir pièces jointes.*

8. Parole au public

Cours Don remplace le Défi Desranleau.

9. Levée de l'assemblée

Proposé par Richard Audy.

Secondé par Fanie Poulin.

N.B. : Date du premier conseil d'établissement : **Lundi le 17 septembre 2018**